



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2015

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Médecins 2015

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux 2015	3
1.2	Diplômes reconnus 2015	4
1.3	Evolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2015	4
2	Formation postgrade	5
2.1	Titres postgrades fédéraux 2015.....	5
2.2	Titres postgrades reconnus 2015	6
2.3	Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus 2015.....	7
2.3.1	Evolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002.....	8
2.3.2	Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade 2004 - 2015	9
3	Autorisations de pratiquer	10
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2011	10
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2015	11
3.1.2	Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes 2011 - 2015	12
3.1.3	Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer 2015	13

1 Formation

1.1 Titres fédéraux 2015

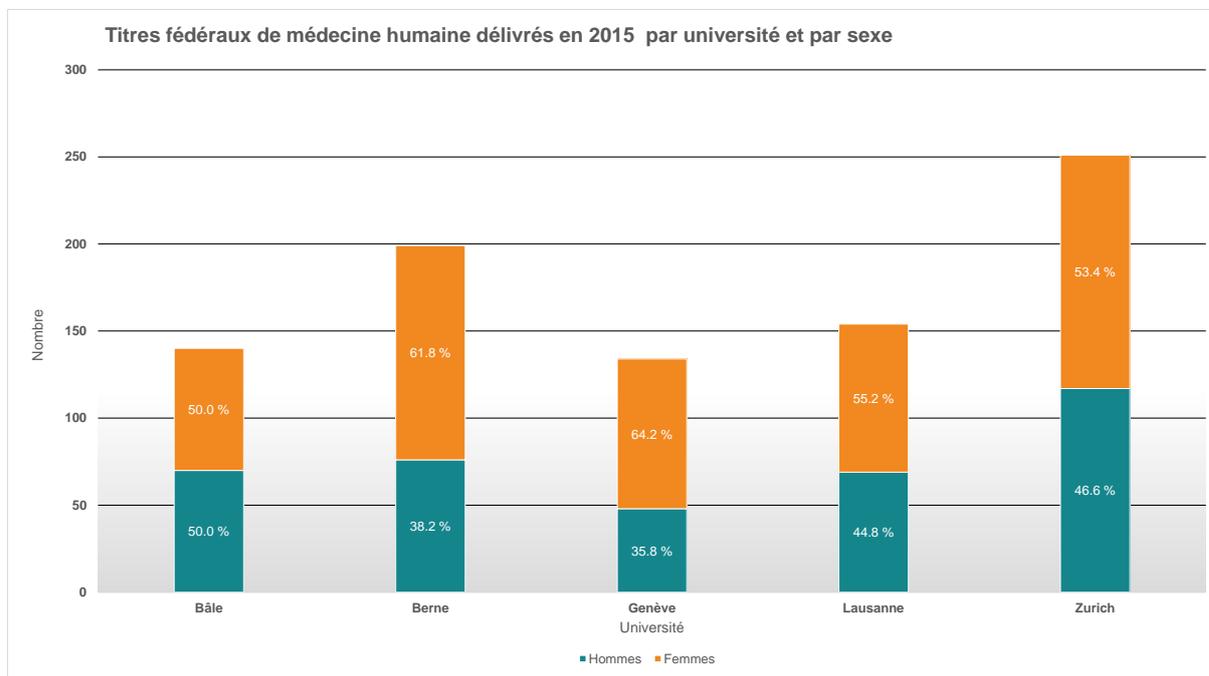


Figure 1: Titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2015 par université et par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

942 titres fédéraux de médecine humaine ont été délivrés en 2015. Le graphique présente la répartition par université et par sexe des 878 personnes qui avaient terminé leurs études dans les différentes universités et qui ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd.

Pas dans le graphique sont 64 personnes, dont 26 (34.6 % de femmes) avaient obtenu leur titre sans examen (à certaines conditions, la Commission des professions médicales peut octroyer le diplôme fédéral sans imposition d'examen). 35 avaient étudié à l'étranger et ont réussi l'examen fédéral (dont 65.7 % de femmes) et 3 personnes (une femme et deux hommes) ont échangé leur diplôme de faculté contre un titre fédéral.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.6 ans; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

1.2 Diplômes reconnus 2015

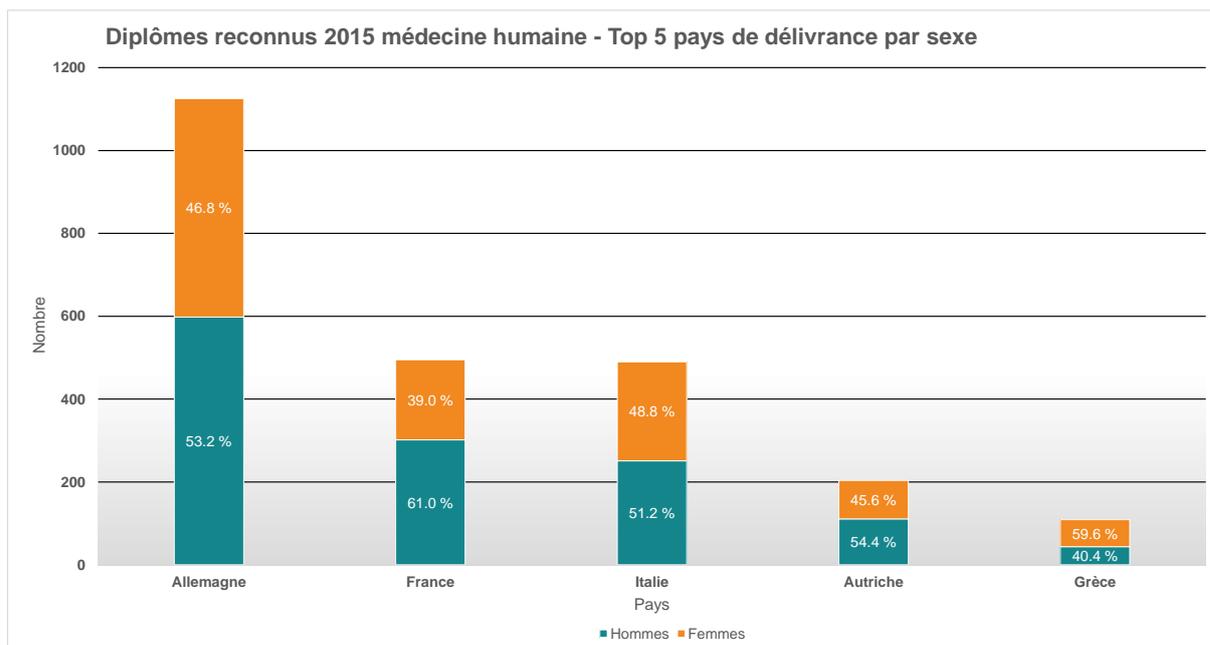


Figure 2: Diplômes reconnus 2015 médecine humaine – Top 5 pays de délivrance par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

3'109 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2015. Le graphique montre les 5 pays dont proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. 78 % des diplômes reconnus ont été obtenus dans ces cinq États. Les 22 % restants ont été décernés par différents autres pays.

L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 39 ans.

1.3 Evolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2015

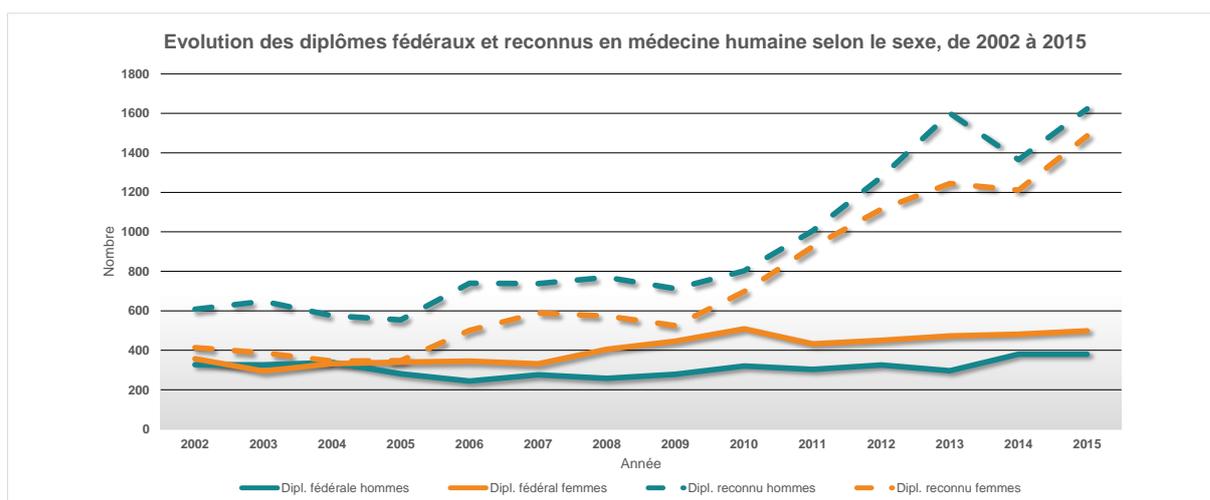


Figure 3: Evolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2015 (Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

Le graphique montre l'évolution du nombre annuel de diplômes fédéraux et de diplômes reconnus en médecine humaine. Depuis 2002, les universités suisses en ont décerné 10 026 et la Commission des professions médicales en a reconnu 23 381.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux 2015

En 2015, 1'877 titres postgrades fédéraux ont été octroyés dans le domaine de la médecine humaine. Le graphique présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés, par sexe. A eux seuls, ils représentent 78 % (1'473) de tous les titres de médecine spécialisée délivrés. Les 22 % restants se répartissent entre les 36 autres spécialisations.

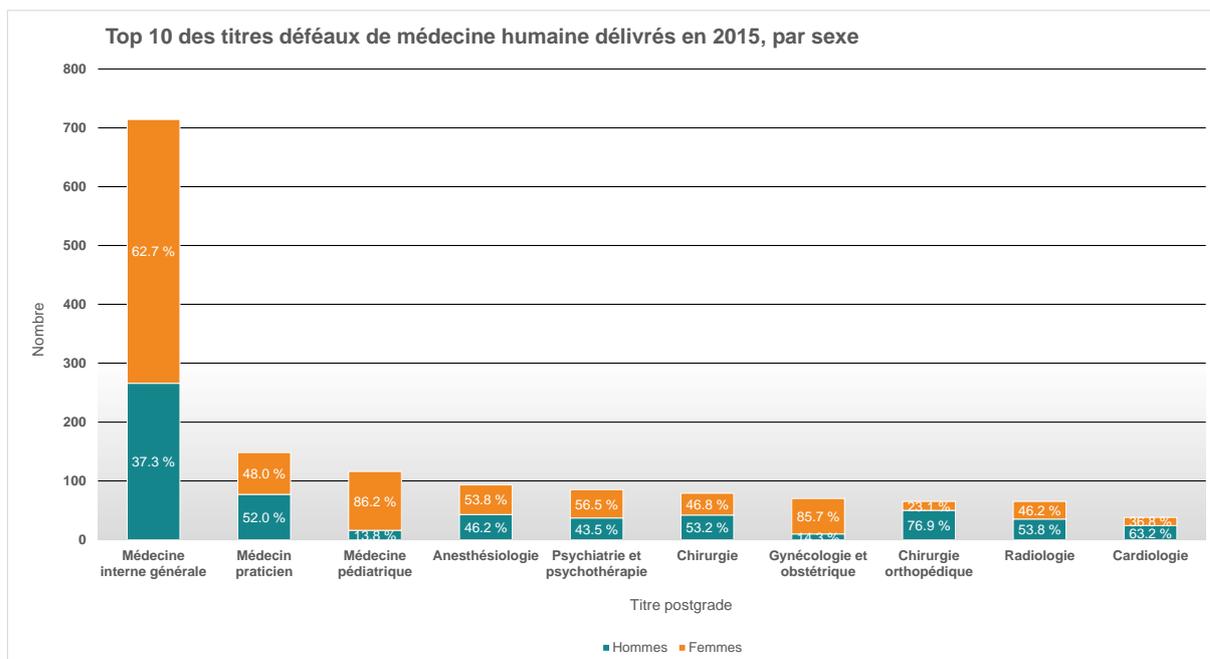


Figure 4: Top 10 des titres déféaux de médecine humaine délivrés en 2015, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

L'âge moyen des professionnels au moment de l'obtention du titre postgrade fédéral était de 37.7 ans. Les plus jeunes étaient les oto-rhino-laryngologues (33.8 ans) alors que les plus âgés étaient les médecins en prévention et santé publique (46.5 ans). S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les pédiatres étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre (34.9 ans) et les médecins praticiens, les plus âgés (45.9 ans).

2.2 Titres postgrades reconnus 2015

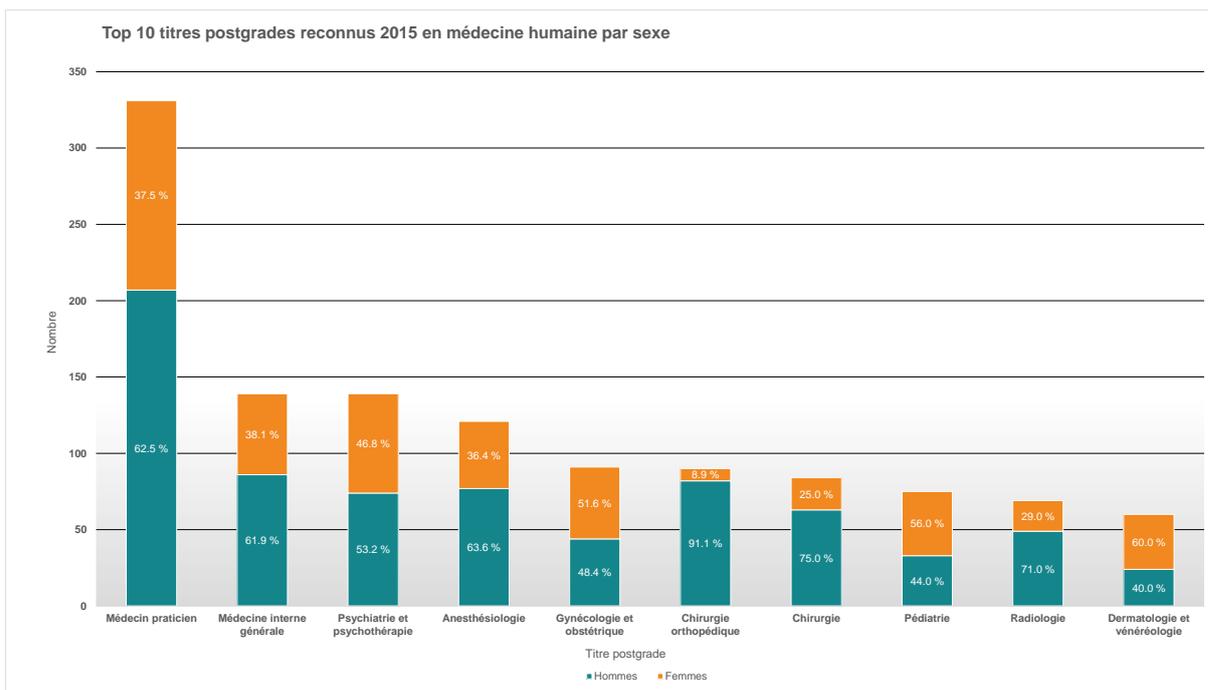


Figure 2: Top 10 titres postgrades reconnus 2015 en médecine humaine, par sexe (source: Commission des professions médicales)

1'677 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2015. Le graphique montre les 10 pays dont proviennent majoritairement les titres postgrades reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. A eux seuls, ils représentent 71 % (1'199) de tous les titres de médecine spécialisée reconnus. Les 29 % restants se répartissent entre les 39 autres spécialisations qui peuvent être reconnus par la Suisse.

L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 45 ans. La valeur médiane se situe à 44 ans.

2.3 Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus 2015

Fédéraux	Nombre	Reconnus	Nombre
Médecine interne générale	714	Médecin praticien	331
- Proportion de femmes	62.7%	- Proportion de femmes	37.5%
Médecin praticien	148	Médecine interne générale	139
- Proportion de femmes	48.0%	- Proportion de femmes	38.1%
Pédiatrie	116	Psychiatrie et psychothérapie	139
- Proportion de femmes	86.2%	- Proportion de femmes	46.8%
Anesthésiologie	93	Anesthésiologie	121
- Proportion de femmes	53.8%	- Proportion de femmes	36.4%
Psychiatrie et psychothérapie	85	Gynécologie et obstétrique	91
- Proportion de femmes	56.5%	- Proportion de femmes	51.6%
Chirurgie	79	Chirurgie orthopédique	90
- Proportion de femmes	46.8%	- Proportion de femmes	8.9%
Gynécologie et obstétrique	70	Chirurgie	84
- Proportion de femmes	85.7%	- Proportion de femmes	25.0%
Chirurgie orthopédique	65	Pédiatrie	75
- Proportion de femmes	23.1%	- Proportion de femmes	56.0%
Radiologie	65	Radiologie	69
- Proportion de femmes	46.2%	- Proportion de femmes	29.0%
Cardiologie	38	Dermatologie et vénéréologie	60
- Proportion de femmes	36.8%	- Proportion de femmes	60.0%

Table 1: Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus en médecine humaine en 2015 (Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

2.3.1 Evolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

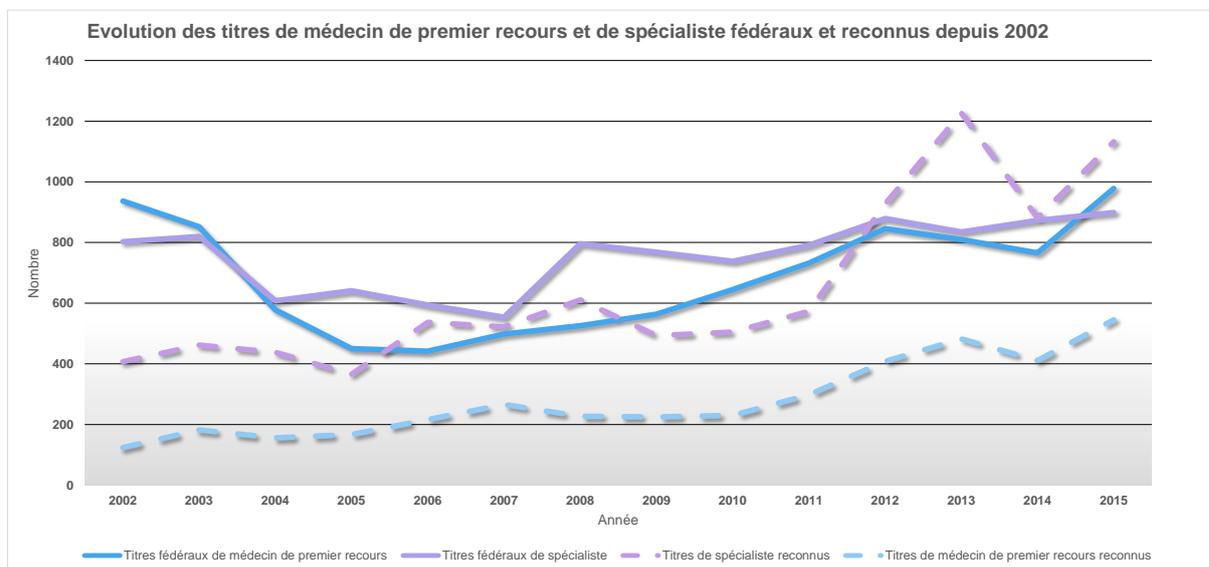


Figure 6: Evolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002 (source: Commission des professions médicales)

Entre 2002 et 2015, 9'624 titres de médecin de premier recours et 10'599 titres de spécialiste ont été octroyés. Le nombre élevé de titres délivrés en 2002 et 2003 est dû à une modification législative datant de 2002 qui a notamment introduit l'obligation de formation postgrade pour les médecins exerçant à titre indépendant. Les médecins qui exerçaient déjà à titre indépendant sans titre postgrade avant l'entrée en vigueur de ladite modification ont ainsi eu la possibilité d'obtenir de manière simplifiée un titre postgrade de médecin praticien, de médecin spécialiste en médecine générale, de psychiatre/psychothérapeute ou de pédopsychiatre.

Depuis 2002, 3'937 titres de premier recours et 9'648 titres de spécialiste ont été reconnus.

Par rapport à 2014, la part des femmes dans les différentes professions de la médecine de premier recours est augmenté un peu et, en 2015, 57 % des titres correspondants ont été octroyés à des femmes médecins (2014: 52%). S'agissant des titres délivrés dans les domaines de la médecine spécialisée, la part d'hommes médecins a baissé, par rapport à 2014 (59%), à 54 %.

Dans la médecine de premier recours, on note une augmentation de la proportion d'hommes dont le diplôme a été reconnu. En 2015, elle s'élevait à 59,8% contre 56,4 % en 2014. En médecine spécialisée par contre, cette hausse est constatée chez les femmes : le nombre de diplômes reconnus est passé de 35,3 % en 2014 à 37,5 % en 2015.

2.3.2 Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade 2004 - 2015

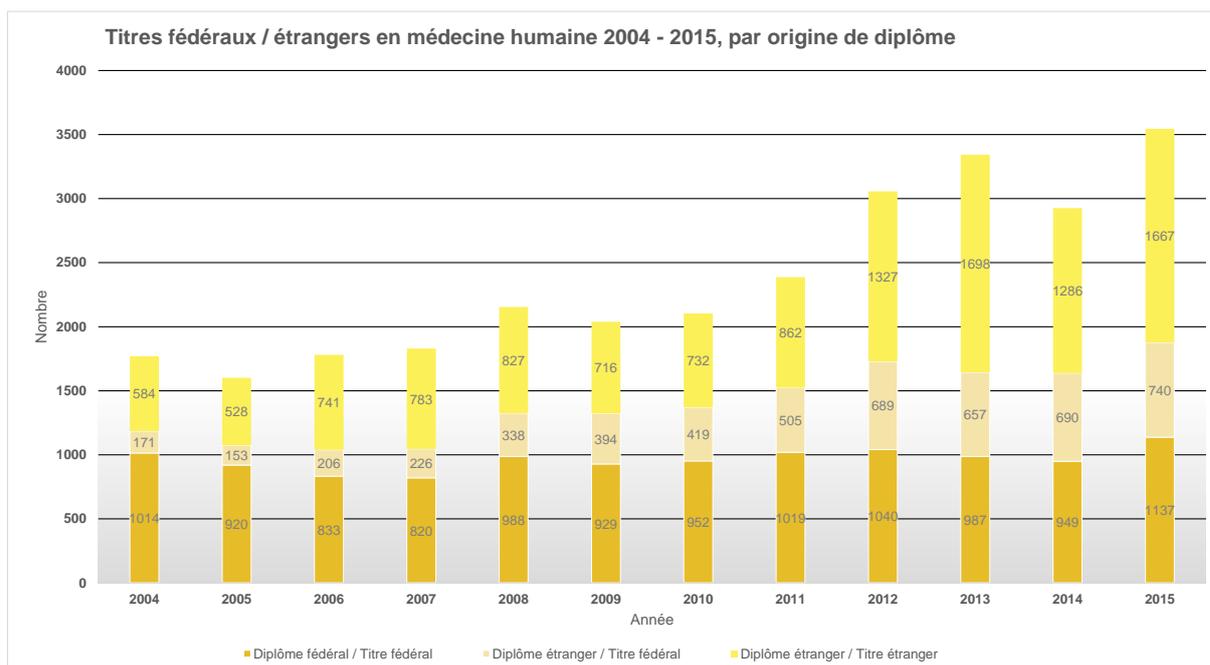


Figure 7: Titres fédéraux / étrangers en médecine humaine 2004 - 2015, par origine de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP)

Le graphique présente les titres de médecine spécialisée fédéraux ou reconnus qui ont été délivrés chaque année. Les segments des colonnes indiquent si les titres universitaire et postgrade ont été tous deux acquis en Suisse (diplôme fédéral/titre postgrade fédéral), à l'étranger (diplôme étranger/titre postgrade étranger), ou si le diplôme a été acquis à l'étranger et le titre postgrade en Suisse (diplôme étranger/titre postgrade fédéral, c.-à-d. les « étrangers diplômés à l'étranger »).

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2011

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2015 et par sexe, le nombre de médecins qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2015, 2'128 médecins ont obtenu 2'245 autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales. Autant dire que 98 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

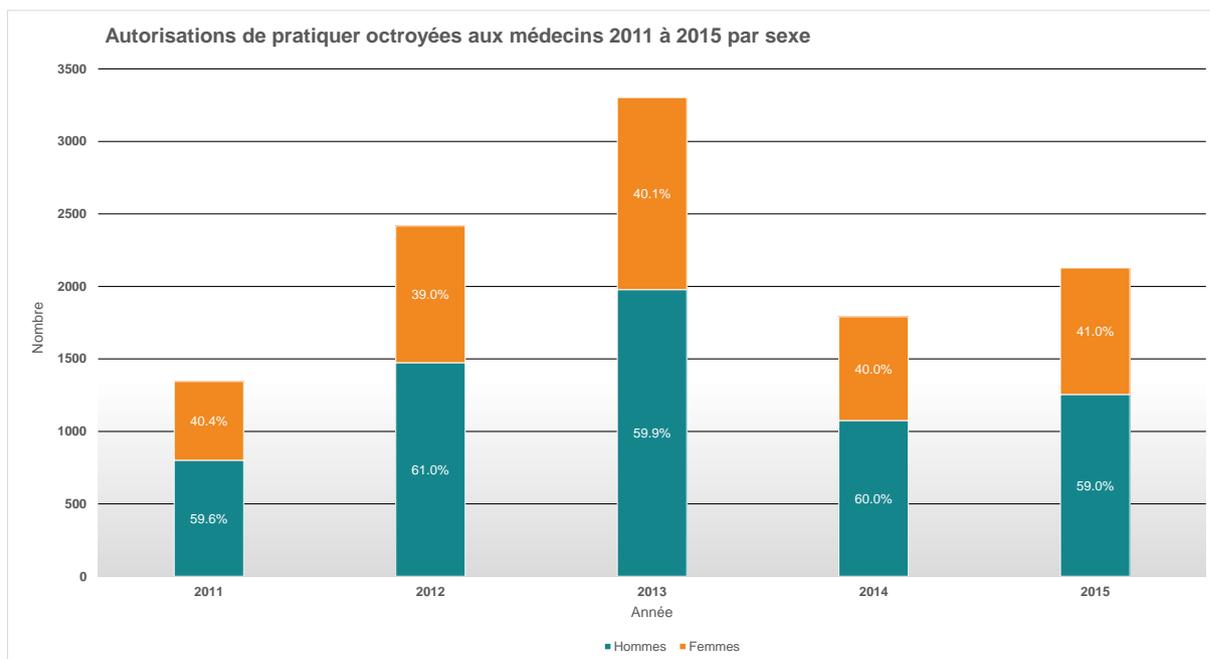


Figure 8: Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins 2011 à 2015 par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 29.01.2016)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2015, une augmentation nette de 1'563 autorisations (1'464 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2015

Sur les 2'128 médecins ayant obtenu en 2015 une autorisation d'exercer, 59.3 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu (contre 56.6 % en 2014). Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

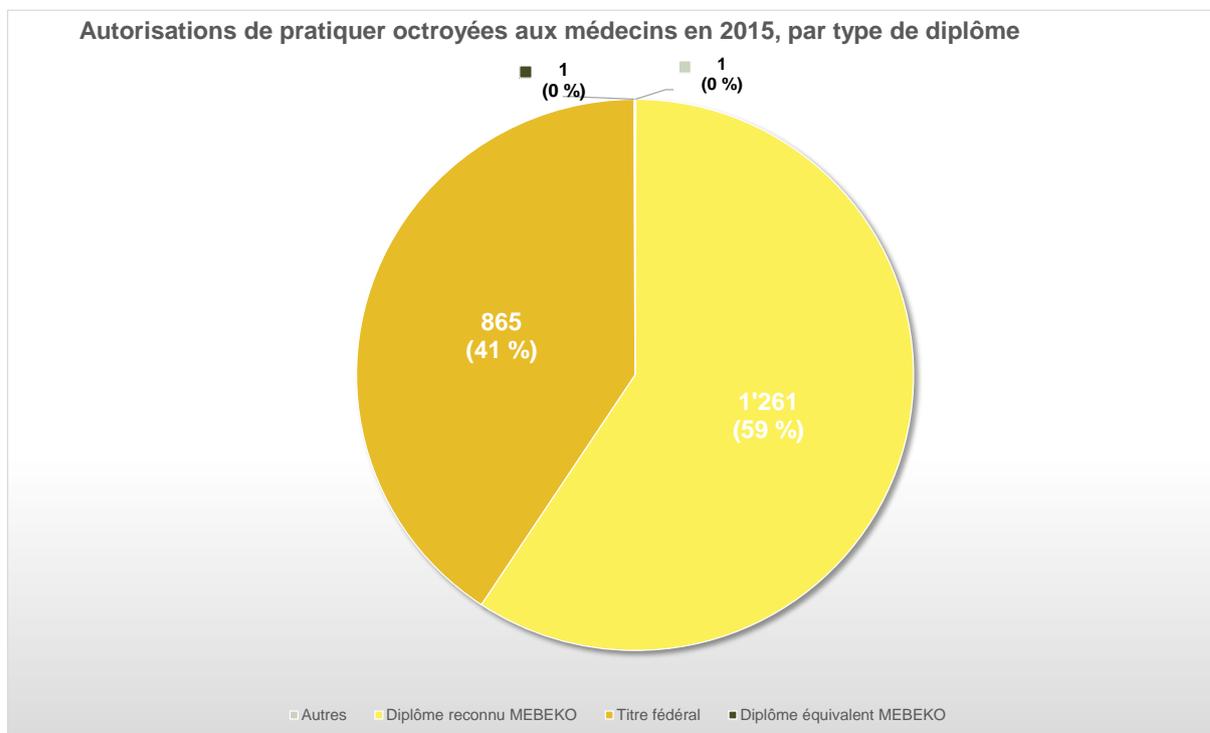


Figure 9: Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins en 2015, par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 29.01.2016)

3.1.2 Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes 2011 - 2015

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en "médecine interne générale", de "praticien" ou en "pédiatrie". Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

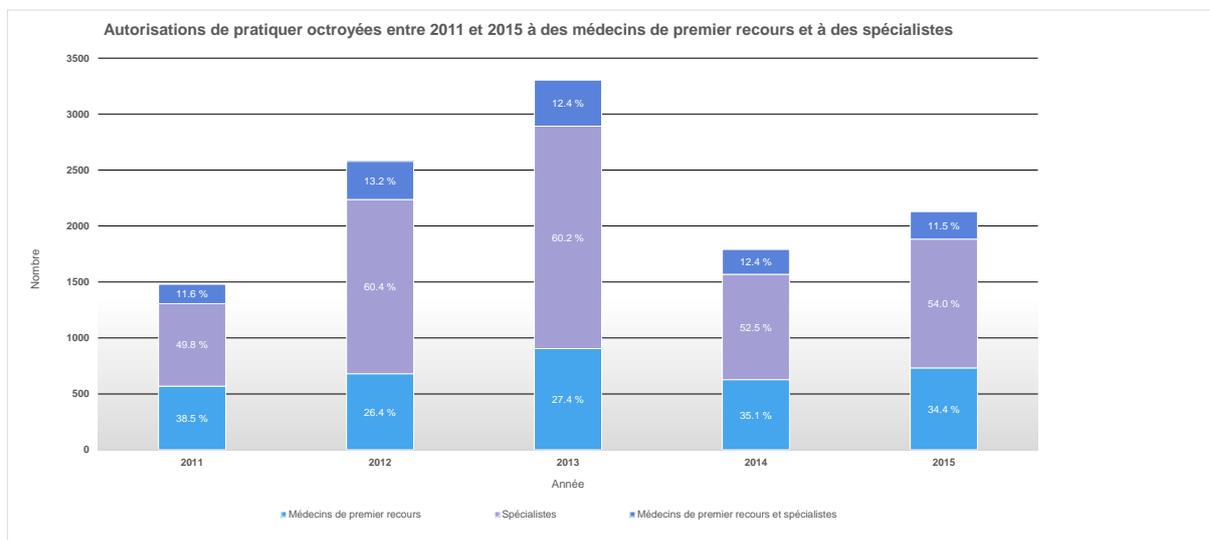


Figure 10: Autorisations de pratiquer octroyées entre 2011 et 2015 à des médecins de premier recours et à des spécialistes (source: Registre des professions médicales OFSP au 15.07.2013)

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2015 et en distinguant entre médecins de premier recours et spécialistes, le nombre de praticiens qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. Sur les 2'128 médecins ayant obtenu en 2015 une autorisation de pratiquer, 733 (34.4%) sont des médecins de premier recours, 1'150 (54%) sont des spécialistes et 245 (11.5%) possèdent les deux titres.

3.1.3 Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer 2015

Au 31 décembre 2015, 28'013 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer étaient inscrits dans le MedReg. C'est une augmentation de 4.7% face à 2014. 2015, 3'146 personnes disposant d'une autorisation dans plus d'un canton.

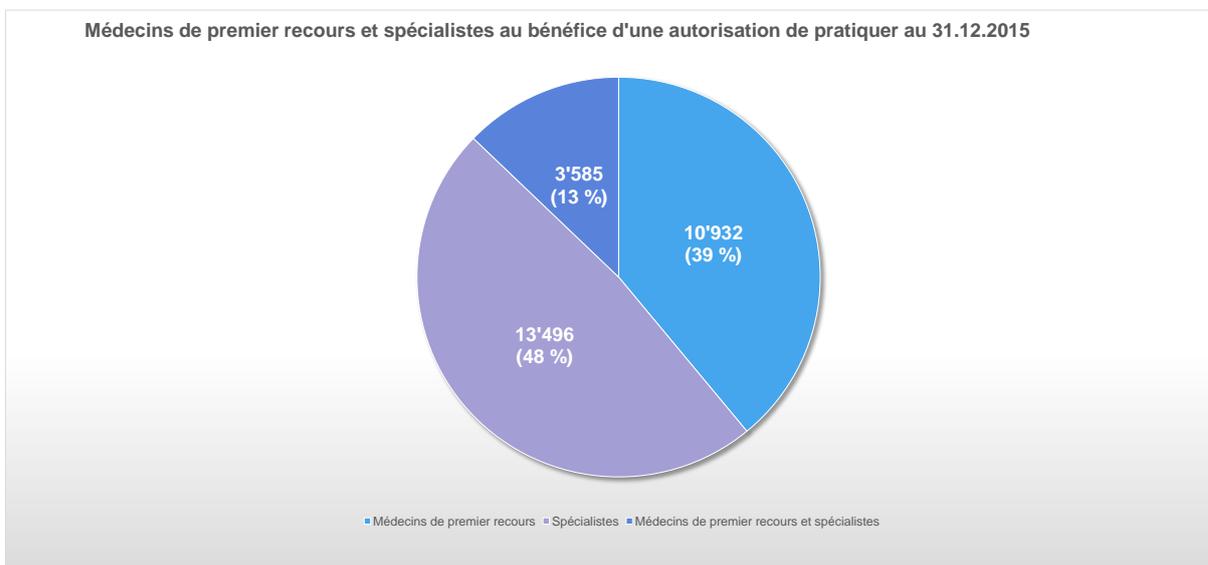


Figure 11: Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2015 (source: Registre des professions médicales OFSP au 29.01.2016)

Leur âge moyen était de 53.8 ans; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes. La valeur médiane se situait à 54 ans pour ces deux groupes professionnels.